

LE MOT DU MAIRE

Après un été calme, ce dont il faut se réjouir, la rentrée dans nos écoles s'est bien passée, dans la continuité et l'efficacité, tant dans les effectifs que pour les services rendus.

Un des sujets qui mobilisent vos élus actuellement est le Fief du pré.

Pour le développer, nous nous sommes adjoint les services du cabinet Semon-Rapaport de Brie-Comte-Robert. L'équipe est composée d'un architecte, d'un paysagiste et d'un architecte du patrimoine. Ils nous ont présenté l'avancement de leurs études le 13 octobre lors de la réunion publique dont vous trouverez ci-joint un compte rendu avec l'essentiel des questions soulevées par les Livryens présents.

Suite page suivante



Vendanges dans la bonne humeur le 12 octobre pour les vigneronns de l'ARVAL mais petite récolte : peu de raisin suite aux pluies surabondantes du printemps.

Le 13 octobre, près d'une centaine de Livryens sont venus salle Dumaine suivre l'exposé par les élus et les architectes des différentes options possibles pour l'aménagement des extérieurs (parc, réseaux, stationnement...) du Fief du pré ainsi que des premières réflexions sur le bâtiment existant avec les diverses contraintes concernant en particulier l'accès aux personnes à mobilité réduite. La question de la vitesse de circulation dans le village a également été abordée en fin de réunion.



La première tranche des études porte sur les aménagements extérieurs et, après examen des différents scénarios possibles, une orientation se dégage, à confirmer par le conseil municipal. Les travaux correspondants pourraient être réalisés en 2013.

Pour les personnes qui n'assistaient pas à la réunion, des panneaux exposant ces diverses options seront visibles en mairie du 5 novembre au 1^{er} décembre.

Concernant le bâtiment existant, le contrôle de son état n'a pas fait apparaître de - mauvaise - surprise et l'implantation des services de la mairie peut s'y faire sans difficulté majeure. Les architectes vont pouvoir conserver, valoriser et adapter ce patrimoine ancien aux exigences d'aujourd'hui, comme nous l'espérons.

Reste à travailler l'application des normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées, mais des solutions existent. Pour cette seconde tranche les études se poursuivent et nous vous tiendrons informés de leur avancement.

*Le Maire,
Michel Le MAOULT*

**Toute l'actualité de Livry sur
<http://livryinfo.unblog.fr>**

Les amateurs de « gros cubes » se sont régalés le 2 septembre avec la concentration de Harley-Davidson organisée par P.-L. Berthez sur la place : plus de 230 bolides plus rutilants les uns que les autres ont envahi le centre du village ! Les barbecues de notre boucher ont peiné à nourrir tous les participants au repas en plein air sur fond de musique rock et de nombreux badauds sont venus admirer ces machines mythiques.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Le mardi 4 septembre la rentrée s'est très bien déroulée.

Le grand ménage effectué pendant l'été par le personnel ainsi que les travaux réalisés (première tranche du remplacement des portes et fenêtres à la maternelle, pose de stores en primaire) ont permis d'accueillir les enfants dans de très bonnes conditions.



Rentrée des classes dans le calme le 4 septembre : locaux, enseignants... et enfants étaient au top pour démarrer une année scolaire sereine et efficace.



Nos effectifs sont de 63 élèves en maternelle et 100 en primaire, ce qui nous permet de conserver nos trois classes de maternelle et nos quatre classes de primaire avec une moyenne de vingt-cinq élèves par classe.

Comme chaque année, une réunion de prérentrée s'est tenue la veille du jour J en présence de tout le personnel intervenant dans le secteur scolaire et périscolaire. Son objet était d'accueillir les personnels recrutés pendant l'été, de présenter les enseignants, de rappeler les objectifs (qualité du service) et d'accorder les règles de comportement, notamment l'unification des règles de savoir-vivre pendant les temps scolaire et périscolaire.

Quant aux activités qui étaient déjà proposées pendant les garderies, les recrutements de cet été permettront de les diversifier.

Certains enfants pouvant passer jusqu'à neuf heures par jour dans l'enceinte de l'école, tout est fait pour leur assurer un service de qualité.

Restauration scolaire

Le contrat de fourniture de repas pour le restaurant scolaire a été renégocié au mois de juillet.

Le Grenelle de l'environnement préconise un taux de 20 % de produits bio dans la composition des repas et, bien que nous ne soyons pas touchés par cette recommandation qui s'adresse aux cantines et restaurants sous tutelle, nous avons souhaité l'appliquer. Ont également été inclus dans l'appel d'offre d'autres points qui nous paraissent tout aussi importants tels la proximité de la provenance des denrées par rapport au lieu où elles sont cuisinées et le respect des saisons dans l'offre de composition des repas.

Autre point important inclus, les animations proposées, particulièrement appréciées des enfants, car si la qualité des repas est primordiale, n'oublions pas que ce moment doit également être convivial.

Pour la première fois, cet appel d'offre a été présenté avant diffusion aux différents prestataires aux parents

Le 25 juin avait lieu la traditionnelle remise des dictionnaires français-anglais offerts par la commune aux enfants quittant l'école primaire pour le collège, suivie d'un goûter.

d'élèves et a reçu leur approbation. C'est la société Elite Restauration qui a été retenue pour ce marché qui concerne les trois années à venir (Elite assurait déjà cette prestation depuis septembre 2010) et l'équipe qui prend en charge vos enfants veillera soyez-en certains à la bonne application de ce contrat.

Ph. P.



C'est abrités sous une forêt de parapluies que les parents ont assisté aux chants et danses préparés par les enfants pour la fête de fin d'année des écoles le 16 juin... pas facile lorsque l'on a déjà une main occupée d'applaudir et de prendre des photos !

AUX NOUVEAUX LIVRYENS

Vous venez d'emménager à Livry et vous n'êtes pas encore passé par la mairie ? Venez vous faire connaître sans tarder, vous pourrez ainsi être informé des services disponibles, des associations, des horaires des différents ramassages, des manifestations, etc., et cela nous permettra de vous inviter à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants au printemps prochain.

De même, si vous quittez la commune, si vous déménagez, faites un petit détour par la mairie pour signaler votre départ. Cela nous permet la mise à jour de nos fichiers... et de vous dire au revoir.





Pendant les vacances, une première tranche de travaux a permis de remplacer les portes et fenêtres de l'école maternelle par des huisseries et du vitrage plus isolants. Les vacances de la Toussaint seront mises à profit pour terminer le chantier.



ATTENTION TRAVAUX

Le programme de remplacement des branchements d'eau en plomb se poursuit et c'est la rue du Four-à-Chaux, le bas de la place et l'avenue de la Gare qui viennent d'être terminés. La totalité de ce programme commencé en 2010 représentait environ 330 branchements sur l'ensemble de la commune et il s'achèvera en 2013 avec une dernière tranche de 70 branchements dont le Clos de Givry.



Il s'agit d'un investissement important - mais obligatoire - pour la commune car si le coût unitaire du remplacement d'un branchement était de 1752 € HT au départ, la barre des 2 000 € est franchie et la somme globale devrait approcher les 600 000 €.



Dans les derniers travaux réalisés, on peut noter la pose du second abribus de la place Mouton (rappelons que place Mouton comme avenue de la Gare, les trottoirs ont été modifiés pour faciliter l'accès aux bus aux personnes à mobilité réduite). A noter également le chemin des Pleux, qui a reçu un revêtement en stabilisé. Enfin, la réhabilitation d'un local communal inutilisé afin de le transformer en logement conventionné.

S. L.

Circulation

Commencées l'an dernier, les actions visant à réduire la vitesse dans le village ont été poursuivies tout au long de l'année, que ce soit par la réflexion ou en sollicitant l'avis de professionnels, pour s'achever par la mise en place des moyens retenus.

Leur efficacité a été démontrée, comme en témoignent de nombreux retours positifs de la part de riverains qui ont vu la vitesse nettement diminuer, notamment dans les rues de Vaux en direction de Vaux-le-Pénit et du Bois-d'Azier, suite à la mise en place de « coussins berlinois », associés à une réglementaire limitation à 30 km/h. La mise en place d'autres « coussins » est prévue à l'arrivée de la rue du Bois-d'Azier côté place Mouton.



D'autres réalisations ont été mises en œuvre ou sont en cours :

- continuité de la circulation piétonne entre la place du village et la place Mouton par la réalisation d'un trottoir et d'un passage piéton au niveau du cimetière,
- mise en place de « chicanes » dans le bas de la rue de Melun,
- création de 18 emplacements de stationnement rue de Melun, côté gare,
- rue de Vaux, déplacement du panneau de signalisation de début de zone de rencontre afin qu'il soit vu au plus tôt, rappel au sol de la limitation de vitesse et traçage définitif



des symboles « piétons » dans la voie privilégiant la circulation piétonne. (Profitons-en pour rappeler que dans la zone piétonne, c'est le piéton qui est prioritaire. Merci de bien vouloir y penser à chaque fois que vous aborderez cette zone, limitée à 20 km/h.)

Le groupe de travail poursuivra ses réflexions autour de plusieurs axes, entre autres, dans un premier temps, la réduction de la vitesse rue de La Rochette.

C. S.

Le recensement : une obligation à ne pas négliger

Filles et garçons de nationalité française qui venez d'avoir seize ans, faites-vous recenser dans les trois mois suivant votre date d'anniversaire à la mairie.

Le recensement est un acte citoyen volontaire qui vous donne des droits : participation à la journée d'appel de préparation à la défense, inscription aux examens et concours soumis à l'autorité de l'Etat dont les permis moto et auto.

Informez-vous à l'accueil de la mairie ou au bureau du service national de Paris au 01 44 64 24 06. ■

ANIMATION



Que ce soit le 2 juin pour le méchoui, le 21 juin pour la fête de la musique ou le 16 septembre pour le 30^e bric-à-brac, la météo a été clémente avec les organisateurs du Comité d'animation et ces trois manifestations ont bénéficié de bonnes conditions - contrairement au Dimanche des peintres.

Offert par le Comité d'animation aux représentants des associations, aux bénévoles qui à des titres divers donnent de leur temps pour participer à l'animation du village et aux élus, le méchoui permet, dans le cadre de verdure du terrain de la vigne, de partager un moment de convivialité très apprécié.





Pour ce trentième bric-à-brac - trente ans, cela fait trente ans que nous avons, premiers dans le secteur, initié cette manifestation -, les exposants et les visiteurs ont été un peu moins nombreux qu'à l'accoutumée mais les chineurs y ont quand même trouvé leur compte ; quant à la buvette elle a connu l'affluence au moment du repas et la structure gonflable a fait le bonheur des enfants. Une bonne journée pour tous.

S'il avait demandé près de six mois de préparation, le Dimanche des peintres du 24 juin a hélas été gâché par une pluie quasi continue à partir du milieu de matinée et la journée s'est surtout montrée propice à la peinture... à l'eau ! Les participants ont été bien courageux, emmitouflés dans leur K-way et sous leur parapluie, de persévérer dans la réalisation de cette œuvre d'un jour, les doigts gourds serrés sur leur pinceau. Les paniers repas ont été pris en commun sur la place à l'abri des tentes et le jazz-band lui aussi est resté au sec. Les prix ont néanmoins été remis comme prévu aux lauréats désignés par le jury. Si l'expérience se renouvelle, nous essaierons de garantir le soleil dans le montant de l'inscription.



DES BEATLES A PERGOLESE

C'est un programme placé sous le signe de la musique baroque que nous proposait la Camerata Melun Val de Seine le 1^{er} juin dans l'église, sous la direction de Jean-Michel Despin, avec en ouverture le quatuor « Lever de soleil » de Haydn, interprété par le Quatuor Benaïm, dont nous avons déjà pu apprécier l'exceptionnelle virtuosité. Ensuite, clin d'œil à la musique du XX^e siècle, des compositions signées Lennon-McCartney arrangées façon Haendel ou Vivaldi par le chef d'orchestre slovaque Peter Breiner ont montré que la musique classique sait aussi sourire et être un lieu de



rencontre pour tous les genres musicaux. Enfin, le Stabat Mater de Pergolese nous a permis d'apprécier les voix merveilleuses de la mezzo-soprano Brigitte Vinson et de la soprano Catherine Napoli. Chaque partie était présentée, expliquée, mise dans son contexte par le musicologue et historien de l'art D. Hayer, ce qui ajoutait encore au plaisir. Une soirée de qualité pour tous les mélomanes présents.

Rendez-vous est déjà pris avec la Camerata pour le 9 juin 2013 où elle nous offrira Les Quatre Saisons de Vivaldi au Fief du pré.

Ph. B.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

10 novembre : loto (Comité d'animation)

17 novembre : soirée vins nouveaux (Comité d'animation)

25 novembre : salon de l'artisanat (ALJEC)

2 décembre : marché de Noël à La Chesnaie

9 décembre : repas du CCAS

16 décembre : marché de Noël des commerçants



Des nouvelles de l'ARVAL



Dans les quelques semaines qui ont précédé la parution du bulletin que vous avez entre les mains se seront déroulés deux événements majeurs de la vie de l'association, à savoir le repas des vendanges et les vendanges elles-mêmes.

Le repas - qui n'a pu se tenir sur la place comme l'an passé pour cause de météo moins favorable mais dans la



salle Dumaine - s'est très bien déroulé, le 6 octobre, à la grande satisfaction de la petite centaine de participants qui ont apprécié d'une part le rituel coq-au-vin préparé par Charly et aussi l'ambiance conviviale et l'orgue de Barbarie.

Les vendanges ont eu lieu le 12 octobre. Tout au long de la saison la vigne avait été l'objet de soins et traitements constants, ceux-ci étant hélas rendus inopérants par les pluies incessantes du printemps et du début de l'été. De nombreux pieds n'avaient aucune grappe suite à la maladie et si les filets avaient néanmoins été posés le 10 septembre, nous n'espérons pas une récolte abondante.

Ce fut le cas. A peine 80 kg de raisin qui, une fois pressés, ne donnent que moins de 40 l de jus. Autant dire que la mise en bouteille d'avril prochain sera vite faite...



Les vigneron de l'ARVAL autour du pressoir.

Enfin, sachez que l'ARVAL prépare, en collaboration avec la confrérie des Compagnons d'Irminon de Combs-la-Ville, le symposium des vignes d'Ile-de-France qui aura lieu le 19 octobre 2013, dont une partie de la journée se déroulera à Livry. Nous vous en reparlerons.

Ph. B.

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45



Comme chaque année, le Centre communal d'action sociale de la commune a proposé à nos anciens une sortie et, le 12 juin, une cinquantaine de personnes prenaient la direction de Rouen, par une journée hélas plus que maussade.



Une visite du port en bateau leur a permis de découvrir le fonctionnement des installations gigantesques de ce port situé à cinq heures de navigation de la mer et qui reçoit des marchandises diverses et des navires de gros tonnage.

Après un repas apprécié de tous, c'est en petit train que le groupe a parcouru les rues du cœur de la cité, le Gros-Horloge, la cathédrale et admiré les belles maisons à colombages.

Communiqué de la caisse
d'assurance maladie de Seine-et-Marne

Les génériques...

maintenant c'est systématique

De même composition, de même qualité, aussi efficaces et moins chers que les médicaments de marque, les médicaments génériques sont un levier majeur pour maîtriser les dépenses de santé.

En Seine-et-Marne, 16 millions d'euros ont été économisés grâce aux génériques en 2011 (1,4 milliard sur la France entière). Pour augmenter ces chiffres, les pharmaciens ont l'obligation de proposer systématiquement le remplacement du médicament prescrit par le médecin par le générique équivalent. Le patient est en droit de refuser et doit alors s'acquitter du paiement du médicament de marque et remplir une feuille de soins papier sur laquelle il devra coller la vignette pour obtenir son remboursement.

Les médicaments génériques contribuent à préserver les finances de notre système de santé. Leur taux de délivrance peut facilement progresser avec la mobilisation de tous : assurance maladie, assurés, pharmaciens, médecins.

Pour en savoir plus : ameli.fr

Les Tickets + accessibles aux personnes de 60 ans

Les personnes de plus de 65 bénéficiaient jusqu'à ce jour de titres de transport gratuits sur le réseau TRAM, la carte Topaze disparaissant au profit de l'attribution de 12 carnets de Tickets + par an et par bénéficiaire.

Afin de favoriser les déplacements en transports en commun, le comité Transports de la CAMVS a décidé de faire bénéficier de cette mesure les personnes de 60 ans révolus, au lieu de 65, sous réserve expresse que ces personnes n'exercent plus d'activité professionnelle et soient imposables. Tous renseignements au CCAS. ■

**Communauté
d'agglomération
Melun
Val de Seine**



Zoom sur le logement...

Amélioration de l'habitat

Le dispositif Mon Plan Rénov' mis en place par la communauté d'agglomération afin de vous renseigner sur les améliorations à apporter à votre logement, en particulier au niveau de l'isolation pour limiter les pertes énergétiques, se poursuit et à ce jour une soixantaine de personnes sont venues en mairie s'informer auprès d'H. Ducat, conseiller municipal chargé de ce dossier.

Le PACT-ARIM 77, organisme partenaire de l'opération, vous renseignera sur les subventions que vous pouvez obtenir, selon vos ressources, pour effectuer les travaux, et les demandera pour vous ; c'est lui qui se charge de monter le dossier et il vous soulage de tout le côté administratif. A noter aussi que, étant indépendant, ses conseils sont désintéressés.

Salon de l'habitat

Organisé à l'initiative de la CAMVS, il se tiendra les 7 et 8 décembre à l'espace Saint-Jean à Melun.

Durant ces deux jours, des professionnels répondront aux questions que vous vous posez sur la rénovation de votre logement, la réduction de votre facture énergétique, les aides dont vous pouvez bénéficier, le logement des jeunes, l'accès au logement locatif social, les droits et devoirs de propriétaires et locataires, etc. Des organismes officiels (Anah, Adil, Pact Seine-et-Marne, etc.) et des professionnels seront là pour vous renseigner.

Des ateliers-rencontres sur les différentes problématiques liées au logement vous permettront d'être informés et conseillés. Et un espace d'accueil surveillé pour les enfants (à partir de 5 ans) est même prévu si vous venez en famille.

Renseignements : 01 64 79 25 40.

Logement des jeunes

Majoritairement logés dans le parc privé, les jeunes se heurtent aux demandes de garanties de plus en plus exigeantes des propriétaires : contrat à durée indéterminée, revenus trois fois supérieurs au loyer, caution de personnes physiques ou morales...

Pour aider les jeunes à accéder à un logement du parc privé et garantir aux propriétaires la location de leur logement en toute tranquillité, la Communauté d'agglomération a créé le GRL'Agglo. Concrètement, le propriétaire souscrit auprès d'un assureur une assurance « garantie des risques locatifs » et la Communauté d'agglomération prend en charge, sur deux ans, le coût de cette assurance si le propriétaire s'engage à louer son bien à un jeune de moins de trente ans. Le propriétaire est ainsi couvert contre les risques d'impayés de loyer, taxes et charges locatives et les risques de dégradations constatées au départ du locataire dans une limite de 7 700 €.

Pour être éligible à la GRL'Agglo, le propriétaire devra garantir que le logement en location se trouve sur le territoire de la CAMVS et qu'il fait l'objet d'un tel contrat pour la première fois. Le futur locataire devra quant à lui avoir moins de trente ans, habiter ou travailler sur l'agglomération et justifier de ressources au moins supérieures au double du loyer charges comprises.

Melun Val de Seine mise sur la signature de cinquante contrats par an.

Renseignements : www.melunvaldeseine.fr

GUIDE DU LOGEMENT DES JEUNES

Vous êtes jeune, vous cherchez à vous loger, le Guide du logement des jeunes est fait pour vous. Vous y trouverez :

- des conseils pour rechercher un logement selon votre situation
- les coordonnées des acteurs de la jeunesse et du logement qui vous accompagneront dans vos démarches
- des informations juridiques pour l'entrée dans les lieux
- les aides financières disponibles
- les adresses et sites utiles.

Vous trouverez ce guide :

- au Centre Information Jeunesse de Seine-et-Marne, 6 bis, quai de la Courtille à Melun, tel 01 64 39 60 70
- chez les partenaires de la CAMVS : ADIL 77, BIJ, CAF, FJT, Mission locale, Procilia
- ou en le téléchargeant sur www.cij77.asso.fr ou sur www.agglo.melunvaldeseine.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Da SILVA PINTO Jade	le 22/05/2012
GRIFFET Théo	le 15/06/2012
MARIE JEANNE Sara	le 28/06/2012

Mariages :

LALLIER Céline et CHALAL Ferhat	le 06/10 /2012
------------------------------------	----------------

Décès :

AUBRIET Marie	le 09/05/2012
ZIFFARO Joséphine, épouse DEJOIE	le 20/05/2012
GORON Christine, veuve HENAUT	le 29/06/2012
PARIS Guy	le 30/06/2012
SURIER Albert	le 24/08/2012
JUNG Françoise	le 28/08/2012
WEBER Alain	le 29/08/2012
FENOUILLET Germaine	le 06/09/2012
FOUROT Roger	le 20/09/2012

Le bloc-notes...

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Le voyage des amis de la FNACA dans les Pyrénées a été, une fois de plus, une réussite, malgré un début de séjour un peu arrosé. Prochaine destination, du 15 au 25 mai prochain : la Camargue, la visite de Montpellier, des Baux-de-Provence, des Saintes-Marie-de-la-Mer, etc.

Le 23 septembre nous recevons nos amis de Semur-en-Auxois, avec qui nous entretenons d'excellents rapports. Après la cérémonie au monument aux morts et le dépôt d'une gerbe, nous avons partagé à la Chesnaie l'excellent repas préparé par notre ami Charly. Semur sera le but d'une prochaine sortie du comité livryen.



Ci-dessus le groupe devant la chaîne des Pyrénées et, ci-dessous, en compagnie des amis de Semur-en-Auxois.



NOUVELLES PAROISSIALES

Le 23 septembre, Mgr J.-Y. Nahmias a été installé officiellement comme évêque de Meaux (en remplacement de Mgr A.-M. de Mauléon) au cours d'une célébration eucharistique en présence du cardinal A. Vingt-Trois, archevêque de Paris, et de Mgr L. Ventura, nonce apostolique en France.

Le 29 septembre, au cours de la messe de 18h30 à Vaux-le-Pénil, le père A. Ruyschaert, curé du pôle missionnaire de Melun Val de Seine, a nommé le père D. Boisseau prêtre référent du secteur Vaux-Livry, en remplacement du père F.



Desquilbet, et a présenté la nouvelle équipe d'animation pastorale. A noter que le père Boisseau n'est pas un parfait inconnu puisqu'il a déjà été en charge de notre secteur dans les années 1994 à 2000.

Pour cette rentrée, le secteur Vaux-Livry a enregistré 53 enfants, dont 2 de Livry, pour la catéchèse 2012/2013.

Pour en savoir plus : secteur pastoral de Vaux-le-Pénil - Livry-sur-Seine, 01 60 68 12 66, eglise.vaux-livry@sfr.fr ou <http://www.pole-melun.catholique.fr>

LES PETITS MINOTS

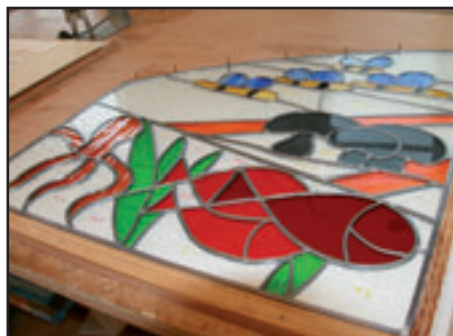
En juin, le traditionnel pique-nique des Petits Minots s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, pour le plus grand plaisir des petits et grands.

La rentrée des « minots » s'est effectuée le lundi 10 septembre sous la conduite de Docia, notre animatrice, et tous étaient heureux de se retrouver. Divers ateliers, éveil musical et séances de motricité sont proposés aux enfants en fonction de leur âge.

Le bloc-notes...



L'atelier vitrail se porte bien ! En plus des réalisations personnelles, nous poursuivons la réalisation d'un grand vitrail (2,5 x 1 m) pour le restaurant scolaire. Ce travail commencé au printemps sera terminé en début d'année prochaine et mis en place dans la grande salle. Le dessin a pour thème la nourriture au sens large et a été inspiré par plusieurs dessins d'enfants du périscolaire. Ceux-ci sont venus visiter l'atelier le 21 juin afin de voir la concrétisation de leurs dessins. Suite et fin de cet épisode en 2013.



Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 11 h30. Venez découvrir nos activités, assistantes maternelles, parents et grands-parents sont les bienvenus. Le local petite enfance « espace Marie-France » est situé sentier des Dragées, en face de la Villa du Nil.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Bedu, 01 60 68 27 81, ou au local, 01 64 52 05 94.

LES VITRAUX DE LIVRY

LA CHESNAIE

Calendrier du dernier trimestre :

- anniversaires, à 15 h 30 : 28/11, 19/12 ;
- cinéma, à 15 h 30 : 06/11, 04/12 ;
- David Ilan chante Aznavour, à 15 h 30 : 15/11 ;

- Philippe Pascal, chanteur, à 15 h 30 : 22/11 ;
- marché de Noël, à partir de 10 h : 02/12 ;
- vente de chocolats, à 15 h 30 : 10/12 ;
- Violette et Henri, variétés, à 15 h 30 : 13/12 ;
- repas de Noël, à 12 h : 20/12 ;
- Hervé David chante Noël, à 15 h 30 : 27/12.



Repas européen le 13 septembre à la Chesnaie : plats d'origines diverses et danses folkloriques de ces pays.



Le bloc-notes...

A.L.J.E.C.

L'ALJEC a terminé sa saison 2011-2012 par la traditionnelle fête de la Saint-Jean qui a échappé aux caprices de la météo de la fin juin et a ainsi attiré un public nombreux. Merci à la section danse-jazz qui a produit à cette occasion son gala annuel, et à tous ceux qui permettent, en donnant un peu, ou un peu plus, de leur temps, de se retrouver dans ces manifestations sympathiques au cœur de notre village.

Le forum du 9 septembre a ouvert la saison avec des activités nouvelles que vous découvrirez grâce au feuillet joint.

L'association vous propose : une palette d'activités sportives douces ou toniques, avec des aménagements tarifaires ; du modélisme voiture (1/18, 1/10) ; du chant choral ; des ateliers d'arts créatifs ; de la danse de salon avec de nouveaux enseignants... et aussi vannerie, randonnée, danse-jazz, accès au court de tennis, gymnastique et danse pour enfants, sans oublier les jeudis de l'ALJEC et leurs sorties régulières. Et la carte ALJEC donne accès gratuitement à la bibliothèque-vidéothèque.

Vous voulez faire une séance d'essai avant de vous inscrire à une



Le soleil était là pour la Saint-Jean, et toujours là pour le Forum, qui s'est tenu en plein air ! L'équipe de l'ALJEC peut avoir le sourire.

activité ? Présentez-vous au cours choisi. Demandes de renseignements au 01 60 68 24 10 (répondeur) ou à la permanence du lundi de 18h15 à 19h45 sur place.

Prochaine manifestation, le salon de l'Artisanat, le 25 novembre. Un « Forum du voyage » est prévu les 16 et 17 mars prochain, afin de partager des expériences de voyages à travers le monde.

Composition et impression : 01 64 06 90 12

imprimerie
de MORMANT 

« Imprimé sur du papier recyclé »